

Questions orales

Par suite de cet exemple scandaleux de sexisme judiciaire, les femmes mariées du Canada se sont ralliées au mouvement féministe. Après avoir exercé des pressions concertées sur le gouvernement fédéral et les provinces, elles ont obtenu qu'on apporte des changements importants au droit relatif à la propriété familiale. L'égalité complète n'existe cependant pas encore et même certaines des dispositions satisfaisantes de la loi sont interprétées de façon rétrograde. Par exemple l'affaire *Leatherdale*, qui date seulement de l'année dernière et qui montre à quel point la loi sur la réforme du droit familial de l'Ontario a été interprétée de façon étroite.

Le mariage est maintenant reconnu au Canada, du moins en théorie, comme une association économique de partenaires égaux. Pourtant, les femmes d'agriculteurs essaient encore d'obtenir que la loi les reconnaisse comme partenaires de leur mari dans l'entreprise familiale. Le gouvernement fédéral n'a pas encore garanti la répartition des pensions des fonctionnaires fédéraux, des juges, des membres des Forces armées et des employés des sociétés de la Couronne. Les nominations à la magistrature ne reflètent toujours pas l'égalité des femmes canadiennes et leur contribution à notre société. Il reste encore beaucoup à faire.

QUESTIONS ORALES*[Traduction]***LES FINANCES****LES MODIFICATIONS CONCERNANT L'IMPÔT SUR LES GAINS EN CAPITAL**

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le 1^{er} octobre dernier, il a décidé d'accorder aux financiers qui jouent à la Bourse ou pratiquent le stelling, aux brasseurs d'affaires et aux spéculateurs l'indexation complète de leurs gains en capital et le droit d'amortir leurs pertes en capital. S'attend-il à ce que la Chambre adopte une mesure qui modifiera la loi de l'impôt de manière à privilégier certaines personnes au détriment des petits commerçants, des agriculteurs, des pêcheurs, de ceux qui préfèrent s'acheter un chalet ou investir leur argent dans une collection numismatique? Pourquoi faudrait-il avantager ceux qui jouent à la Bourse?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je suis très étonné des remarques de l'honorable député. Ce dernier sait qu'en ce qui concerne les gains de capital, par exemple, nous avons pris des dispositions remarquables pour aider les fermiers; nous avons pris des dispositions remarquables pour exempter, par exemple, les domiciles des citoyens qui ne sont pas sujets au gain de capital. Alors qu'il parle des fermiers et des propriétaires de maison, ces gens-là jouissent déjà d'exemptions en ce qui concerne les gains de capital. En ce qui a trait aux propriétaires d'actions, j'ai bien indiqué dans mon budget qu'il était extrêmement important que nous augmentions au Canada la participation des Canadiens à la propriété dans le domaine industriel, et ceci se fait particulièrement au moyen du capital-actions. Les mesures que j'ai annoncées ont obtenu un appui général à travers le pays. Si le

parti progressiste conservateur veut voter contre cette disposition de ce projet de loi, qu'il le fasse et on saura où il se branche. Mais en ce qui concerne la question du projet de loi d'indexation relativement aux actions, l'honorable député sait fort bien que la taxe sur les gains de capital va demeurer, mais sur le gain réel réalisé dans ce cas-là.

*[Traduction]***LE TRAITEMENT DE FAVEUR ACCORDÉ AUX ACHETEURS D' ACTIONS**

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, si le ministre entend vraiment promouvoir les investissements solides et sûrs, pourquoi ce projet de loi favoriserait-il les brasseurs d'affaires, les acheteurs de stelling qui ne sont, pour tout dire, que des spéculateurs, car ces gains ne sont pas le produit d'investissements? Pourquoi ne reprend-il pas sa proposition et ne tient-il pas compte comme il se doit des gains en capital ou des gains attribuables à l'inflation que réalisent ceux qui investissent dans de vraies affaires ou qui en lancent de nouvelles? Pourquoi néglige-t-il de créer des emplois ou de susciter de nouveaux investissements dans l'intérêt des simples citoyens? Pourquoi refuse-t-il à ces derniers...

Mme le Président: A l'ordre! Le député est en train de répéter sa question.

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, j'ai déjà répondu à la question de l'honorable député dans ma première réponse. Je pourrais peut-être ajouter en l'occurrence qu'en ce qui concerne les dispositions du projet de loi qui a été rendu public de même que le programme qui est en vigueur depuis le premier octobre, ces dispositions s'appliquent à tous ceux qui achètent des actions pour quelque objet que ce soit. Mon honorable collègue sait fort bien que dans le régime de marché qui existe au Canada et dans les pays industriels libres, le marché du capital-actions est le principal moyen que possèdent les entreprises pour se financer, et encore une fois je me demande finalement où loge le parti progressiste conservateur dans tout ceci car, à mon avis, c'est une étrange théorie à entendre de la bouche d'un porte-parole conservateur!

*[Traduction]***L'IMPOSITION DES GAINS DES SPÉCULATEURS**

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, le député n'ignore pas que nous avons toujours été en faveur d'une indexation de l'impôt sur les gains en capital, sinon de son abolition. Nous avons toujours été d'accord pour que le ministre du Revenu traite les contribuables de façon équitable. Comment le ministre peut-il justifier qu'on ait accordé ce traitement de faveur à un petit groupe d'investisseurs sans s'occuper de ceux qui travaillent, qui investissent et qui créent notre pays? Pourquoi veut-il favoriser ce petit groupe de spéculateurs sans accorder des conditions aussi équitables aux véritables créateurs, à ceux qui créent des emplois?

• (1420)

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je trouve sidérante la troisième question que le député pose à ce sujet. Elle me paraît encore pire que les deux premières. Les Canadiens qui investissent dans des sociétés en achetant des actions contribuent à la bonne marche de notre économie. Pour avoir une économie de marché, une économie libre, il est indispensable d'avoir un marché boursier actif. J'ai